

Selon la nouvelle convention collective du SESUM, les emplois d'auxiliaires d'enseignement et d'assistants techniques de 35 heures et plus doivent être affichés sur notre web durant 5 jours ouvrables. Voici le [document d'affichage](#) à compléter et nous retourner.

Lorsque le document d'affichage nous sera retourné, nous afficherons pour 5 jours ouvrables à cet endroit sur le site web du SAFIRE : <https://safire.umontreal.ca/etudes/programmes-interdisciplinaires-de-cycles-superieurs/>. Vous pourrez transmettre ce lien à de potentiels candidats pour la postulation.

Après la période d'affichage, vous devrez faire un choix parmi les candidatures reçues,

- Écrire au candidat retenu par courriel.
  - La personne étudiante aura un délai d'un jour ouvrable pour accepter l'offre par retour de courriel
  
- Nous transmettre (à [admin-csup@safire.umontreal.ca](mailto:admin-csup@safire.umontreal.ca))
  - le nom
  - le matricule
  - le cycle d'études
  - le nombre d'heures du contrat
  - la date de début et la date de fin du contrat

Dans le cas d'un auxiliaire qui n'aurait jamais eu de contrat avec l'UdeM, il faudra lui demander de compléter le [formulaire nouvel auxiliaire](#) et qu'il ou elle nous le retourne. Ce n'est qu'après réception de la totalité de ces informations que nous pourrons procéder au contrat.

Cordialement,

L'équipe administrative des cycles supérieurs du SAFIRE